



---

**Rapport de la dix-neuvième réunion  
du Sous-comité du Programme du Comité régional**

**Ouverture de la session**

1. Le Sous-comité du Programme du Comité régional de la Méditerranée orientale a tenu sa dix-neuvième réunion les 6 et 7 mars 2024 dans les locaux du Bureau régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale au Caire (Égypte). Le Sous-comité du Programme a été créé pour faire suite à la résolution EM/RC63/R.6 (2016).

2. Des experts désignés par les États Membres pour siéger au Sous-comité du Programme sur une période de deux ans, ainsi que des membres du personnel de l'OMS, ont assisté à la réunion. L'ordre du jour et la liste des participants sont joints en annexes 1 et 2 respectivement

3. Le Sous-comité du Programme a élu le Bureau décrit ci-dessous pour un mandat d'un an :<sup>1</sup>

Président : Dr Chekib Zedini (Tunisie)  
Vice-présidente : Mme Hilda Harb (Liban)  
Rapporteur : Dr Al-Munther Al-Hasawi (Koweït)

4. Une présentation générale du Sous-comité du Programme a été effectuée. Il a été noté que le Sous-comité du Programme jouait un rôle fondamental dans le maintien d'une relation de travail étroite entre le Secrétariat de l'OMS et les États Membres. Un élément essentiel de ce rôle a été le travail du Sous-comité en appui aux préparatifs des sessions du Comité régional, mais les membres du Sous-comité ont également pris en charge une série d'autres fonctions pour assurer une représentation régionale efficace dans les organes directeurs mondiaux et la supervision stratégique du mandat de l'OMS. Le mandat du Sous-comité a été modifié et élargi par la décision n°6 du Comité régional lors de sa soixante-dixième session en octobre 2023, afin de mieux appréhender l'ensemble de ses activités.<sup>2</sup>

5. Les objectifs de la dix-neuvième réunion ont été présentés. L'un des objectifs centraux était de discuter des dispositions prises en vue de la 71<sup>e</sup> session du Comité régional, y compris le thème général de la session et les principaux points proposés pour l'ordre du jour technique. Le Sous-comité a également été invité à examiner trois initiatives phares proposées qui constitueront des priorités stratégiques pendant le mandat de la Directrice régionale, ainsi que quatre questions concernant des aspects de la gouvernance mondiale et régionale. En outre, le Sous-comité a été informé de certains développements importants récents et à venir, notamment de réunions mondiales de haut niveau organisées sous les auspices de l'Assemblée générale des Nations Unies et du processus du budget programme de l'OMS ainsi que des plans de mobilisation de ressources y afférents.

**Schéma préliminaire de la soixante et onzième session du Comité régional de la Méditerranée orientale**

6. Il a été noté que la 71<sup>e</sup> session du Comité régional se tiendrait en présentiel à Doha (Qatar) du 14 au 17 octobre 2024. Le Secrétariat était en contact étroit avec le Gouvernement du Qatar eu égard à son

---

<sup>1</sup> Voir [EM/RC63/8 Rev.2](#)

<sup>2</sup> Voir [EM/RC70/2](#)

rôle d'hôte. Son Excellence la Ministre de la Santé du Qatar a aimablement accepté de se joindre à la présente réunion du Sous-comité du Programme en qualité d'observatrice et de contribuer aux discussions.

7. Les grandes lignes du projet d'ordre du jour et de programme provisoires de la soixante et onzième session du Comité régional ont été présentées au Sous-comité du Programme. Il a été noté que, en réponse aux observations des États Membres, des efforts ont été mis en œuvre pour réduire le nombre de points à l'ordre du jour, afin de permettre aux participants de mieux se concentrer sur les questions clés. En outre, alors que les années précédentes, le premier jour du programme du Comité régional était réservé aux sessions techniques préliminaires au Comité régional, il a été proposé cette année de consacrer cette journée à des discussions de haut niveau sur les initiatives phares de la Directrice régionale (voir les paragraphes 14-15 ci-dessous à ce sujet).

8. Un thème général pour la session du Comité régional a été proposé : « La santé par-delà des frontières : la solidarité pour l'accès aux soins et l'équité dans la Région de la Méditerranée orientale », et quatre projets de documents techniques ont été présentés et examinés en détail. Il a été expliqué que les documents techniques du Comité régional ont pour but de présenter d'importantes questions de santé publique dans la Région pour lesquelles on estime que le moment est venu d'adopter une résolution du Comité régional afin de contribuer à obtenir un véritable impact positif sur la santé dans les pays de la Région. Les sujets proposés dans les documents techniques ont été sélectionnés sur la base d'une étroite consultation en permanence avec les points focaux techniques des États Membres, et le choix reflète également les priorités stratégiques identifiées grâce aux activités visant à élaborer le nouveau cadre stratégique mondial à venir de l'OMS, le quatorzième programme général de travail (quatorzième PGT). Pour chacun des projets de documents techniques, les grandes lignes provisoires des mesures potentielles à prendre respectivement par les États Membres et le Secrétariat, qui pourraient être demandées par le biais d'un projet de résolution associé, ont été présentées au Sous-comité du Programme. Il a été noté que le travail de préparation des documents devrait commencer prochainement afin d'en assurer la diffusion en temps voulu aux États Membres avant la session du Comité régional. Ce processus devrait impliquer la consultation des États Membres et des principales parties prenantes ; par ailleurs le Sous-comité du Programme a été encouragé à promouvoir la participation de tous les États Membres. En outre, des propositions concernant deux événements parallèles ont été brièvement présentées au Sous-comité, à savoir le lancement d'un cadre régional pour la mise en œuvre du Programme de vaccination à l'horizon 2030 et la mise en œuvre de la stratégie régionale pour la production locale de vaccins. Il a été noté que, contrairement aux documents techniques, les événements parallèles permettent l'expression d'un éventail de voix prépondérantes sur des questions majeures sans nécessairement aboutir à un résultat formel du Comité régional (c'est-à-dire à une décision ou à une résolution). Bien que le calendrier accorde potentiellement un espace pour quelques autres événements parallèles, et que davantage de propositions puissent être communiquées au Sous-comité plus tard dans l'année, le Secrétariat s'efforcera d'en limiter le nombre, dans le but d'avoir un ordre du jour plus ciblé que certaines années précédentes.

9. Il a été observé qu'en plus de ces questions, l'ordre du jour du Comité régional comportera également plusieurs autres points, dont des rapports de situation sur la mise en œuvre de certaines résolutions, des questions à traiter émanant des organes directeurs mondiaux de l'OMS soumises pour action ou information, ainsi qu'une mise à jour sur le cycle d'investissement de l'OMS et plusieurs autres points permanents. Conformément à la pratique habituelle, la Directrice régionale présentera un rapport annuel mettant en lumière les principales réalisations et défis de l'année civile précédente.

### *Décisions et observations du Sous-comité du Programme*

10. **Le Sous-comité du Programme a formellement approuvé le thème proposé**, notant que l'expression « frontières » pourrait signifier davantage que des frontières et des barrières purement géographiques. **Le Sous-comité a également approuvé la liste des documents techniques proposés pour le Comité régional** et a fourni de nombreuses observations et suggestions sur les propositions, qui seront prises en compte par les équipes techniques dans la rédaction des documents techniques et l'élaboration des projets de résolutions.

11. **Le Sous-comité du Programme a formellement approuvé les deux sujets proposés pour les événements parallèles et a également demandé l'ajout d'un événement parallèle axé sur l'impact potentiel des sanctions économiques sur la santé.** Il a été noté qu'un événement parallèle similaire organisé

durant la soixante-dixième session du Comité régional avait reçu un bon accueil. En principe, un autre événement parallèle organisé en marge de la 71<sup>e</sup> session serait un moyen utile de suivre et de maintenir l'élan suscité par cette question qui préoccupe vivement la Région, et le Secrétariat devrait consulter les États Membres afin de définir le contenu optimal souhaité pour cet événement.

12. En outre, **le Sous-comité a recommandé que les Représentants de l'OMS dans les pays de la Région soient étroitement associés à l'élaboration des dispositions pour la 71<sup>e</sup> session du Comité régional**, afin de contribuer à établir une liaison efficace continue entre le Secrétariat et les États Membres.

13. Les sujets de l'ordre du jour provisoire approuvés par le Sous-comité du Programme sont présentés à l'annexe 3, ainsi que les départements principaux du Bureau régional de l'OMS responsables de l'exécution de chaque point.

### **Initiatives phares de la Directrice régionale**

14. La Directrice régionale a présenté les initiatives phares qui figureront parmi les principales priorités de l'OMS dans la Région au cours de son mandat. Trois grands thèmes pour ces initiatives ont été définis sur la base de consultations avec les ministres et le personnel technique de haut niveau : améliorer l'accès à des produits médicaux abordables/garantir des chaînes d'approvisionnement équitables ; investir dans les ressources humaines pour la santé et les doter de moyens d'agir ; et accélérer le contrôle de l'usage de substances psychoactives. Il a été expliqué que ces initiatives doivent compléter d'autres programmes et initiatives techniques du Secrétariat et des États Membres, et contribuer à garantir la mise en œuvre des outils et cadres convenus. La Région est confrontée à des défis majeurs dans chacun des trois domaines et il a été estimé que, dans chaque cas, une initiative de haut niveau sous la houlette de la Directrice régionale permettrait de galvaniser l'action au niveau régional en vue de supprimer certains goulets d'étranglement importants. Ces initiatives pourraient, par exemple, inclure des mesures visant à élaborer un mécanisme doté de ressources effectives pour l'achat groupé de médicaments et de vaccins dans la Région, des projets de jumelage visant à renforcer les capacités en matière d'accréditation des personnels de santé et un partenariat à l'échelle de la Région visant à donner une plus grande place à la santé dans les activités multisectorielles de lutte contre l'usage de substances psychoactives et à encourager les approches fondées sur la réduction des risques.

15. La Directrice régionale a souligné le fait que les initiatives phares n'ont pas vocation à aborder chacun des trois domaines thématiques dans sa globalité ; au contraire, il conviendrait de se concentrer sur l'obtention de résultats tangibles par le biais de chaque initiative, et il est particulièrement important de fixer des objectifs limités, réalisables mais significatifs pour les deux à trois premières années, car le succès dans la réalisation de ces objectifs pourrait alors créer une dynamique permettant d'obtenir d'autres accomplissements ultérieurement. En conséquence, le Sous-comité a été prié de faire part de ses observations sur deux points clés : i) savoir si les membres étaient d'accord avec les trois domaines thématiques choisis ; et ii) dans l'affirmative, si les membres recommanderaient des résultats ou des cibles spécifiques pour chaque initiative.

### *Décisions et observations du Sous-comité du Programme*

16. **Le Sous-comité du Programme a reconnu que les trois domaines thématiques proposés étaient des domaines d'action stratégique importants dans la Région. Il a également été convenu que des séances plénières ministérielles devraient être consacrées aux discussions sur ces initiatives au cours de la première journée de la 71<sup>e</sup> session du Comité régional.** Les membres du Sous-comité ont présenté des observations détaillées sur chacune des trois initiatives proposées, mais il a été convenu que des travaux supplémentaires étaient nécessaires pour cristalliser les objectifs et les cibles.

### **Améliorer la gouvernance régionale et mondiale de l'OMS**

17. Quatre questions portant sur des aspects pratiques de la gouvernance régionale et mondiale de l'OMS ont été soumises à l'examen du Sous-comité du Programme : les dispositions relatives à la préparation des déclarations régionales des États Membres aux organes directeurs mondiaux de l'OMS ; le rôle du coordonnateur des États Membres auprès des missions permanentes de la Région à Genève ; les procédures

relatives à l'élaboration des projets de résolution pour le Comité régional ; et le calendrier concernant l'accréditation des acteurs régionaux non étatiques pour assister à la prochaine session du Comité régional.

18. Il a expliqué que les États Membres avaient exprimé des préoccupations concernant trois de ces quatre points. Parmi ces préoccupations figuraient notamment le fait que la coordination était parfois insuffisante entre les États Membres dans la préparation des déclarations à présenter aux organes directeurs mondiaux de l'OMS au nom de la Région, ce qui pourrait avoir un impact sur la collaboration des États Membres ; le fait que le rôle volontaire d'une importance cruciale joué par le coordonnateur des États Membres auprès des missions permanentes n'était pas suffisamment défini ou soutenu ; et que, même si le Secrétariat avait fait des efforts pour accroître la participation des États Membres à l'élaboration des projets de résolutions du Comité régional, il restait possible d'améliorer encore la qualité de la rédaction et la participation des États Membres au processus.

19. Concernant l'accréditation des acteurs régionaux non étatiques pour assister aux sessions du Comité régional, il a été expliqué qu'une procédure d'accréditation formelle rigoureuse a été mise au point conformément au Règlement et aux politiques mondiaux de l'OMS, et qu'elle a été approuvée par le Comité régional dans la résolution EM/RC67/R5 (2020). La mise en œuvre de la nouvelle procédure a été perturbée par la pandémie de COVID-19, et le Secrétariat est désormais préoccupé par le manque de temps pour mettre en œuvre la procédure telle qu'adoptée par le Comité régional. Une approbation exceptionnelle a donc été demandée au Sous-comité du Programme afin de suivre un calendrier accéléré pour l'accréditation, à titre exceptionnel, au cours de l'année 2024, de sorte que les acteurs non étatiques de la Région aient la possibilité d'être pris en compte pour assister à la 71<sup>e</sup> session du Comité régional.

#### *Décisions et observations du Sous-comité du Programme*

20. Le Sous-comité du Programme a examiné ces questions en détail. **Il a été convenu que les dispositions relatives à la préparation des déclarations régionales devaient changer pour favoriser une participation plus effective des États Membres.** L'un des problèmes à cet égard tient au fait que des déclarations sont généralement invitées pour traiter des points de l'ordre du jour groupés, mais que le Secrétariat mondial de l'OMS ne dévoile les groupes de points de l'ordre du jour qu'assez peu de temps avant la réunion concernée. **Il a donc été convenu que le Sous-comité du Programme contacterait les organes directeurs mondiaux du Secrétariat de l'OMS par l'intermédiaire de la Directrice régionale afin de demander une notification plus rapide des points de l'ordre du jour, des groupes de points et de la documentation. Il a par ailleurs été décidé que l'équipe en charge des organes directeurs du Bureau régional travaillerait avec les États Membres pour définir des messages clés sous forme de brefs points-puces sur les principaux points de l'ordre du jour avant de recevoir les groupes de points de l'ordre du jour, de sorte qu'une base de départ pour les déclarations régionales soit préparée en temps voulu ; et il a été convenu que les États Membres devraient discuter entre eux pour savoir si d'autres améliorations des dispositions relatives à la préparation des déclarations devraient être apportées au processus.** De manière plus générale, il a été estimé que les États Membres pourraient envisager d'augmenter la taille de leurs délégations auprès des organes directeurs mondiaux de l'OMS pour y inclure davantage d'experts techniques, dont de jeunes professionnels de la santé publique, et que les missions permanentes pourraient être plus étroitement associées aux sessions du Comité régional afin d'améliorer la coordination de la représentation des États Membres aux trois niveaux de l'Organisation.

21. **Eu égard au rôle du coordonnateur des États Membres auprès des missions permanentes de la Région à Genève, il a été convenu que le Secrétariat assurerait le suivi avec les États Membres dans les capitales et les missions permanentes en vue d'établir un mandat écrit.** En ce qui concerne l'élaboration de projets de résolution pour le Comité régional, **il a été décidé, à titre expérimental, que le Secrétariat fournisse, pour la prochaine session du Comité régional, un dossier partagé et assure la liaison avec les points focaux des États Membres pour leur permettre de corédiger au moins un des quatre projets de résolution sur les documents techniques et les encourager en ce sens.** Le Sous-comité du Programme est également convenu d'adopter le calendrier exceptionnel proposé pour l'accréditation des acteurs régionaux non étatiques pour assister à la prochaine session du Comité régional. Il a noté que le seul changement concerne le calendrier de l'accréditation, et non la procédure ou les critères d'évaluation.

## Séances d'information

22. Le Sous-comité du Programme a accueilli une séance d'information menée par M. Stewart Simonson, Représentant de l'OMS et Chef du Bureau de l'Organisation au Siège des Nations Unies à New York, sur les réunions de haut niveau récentes et à venir consacrées à la santé, organisées sous les auspices de l'Assemblée générale des Nations Unies. Trois réunions de ce genre ont été tenues en 2023 : sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies, sur la couverture sanitaire universelle et sur la tuberculose. Une réunion de haut niveau sur la résistance aux antimicrobiens sera organisée en septembre 2024, tandis qu'un sommet pour l'Avenir prévu le même mois offrira une occasion importante de veiller à ce que la politique de santé soit dûment prise en compte dans des discussions transversales plus larges sur la revitalisation du système multilatéral. Il a été expliqué que les réunions de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies étaient axées sur la politique plutôt que sur la technique : elles fournissent l'occasion de galvaniser le soutien politique mondial aux plus hauts niveaux, mais posent des défis potentiels dans la mesure où la plupart des délégations des États Membres ont tendance à inclure relativement peu d'experts techniques. Il est sans doute possible de mieux tirer parti de l'expertise technique disponible ailleurs pour soutenir des discussions et un engagement éclairés lors des réunions de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies ; par exemple, les États Membres de la Région pourraient envisager de travailler avec le Secrétariat pour élaborer des messages convaincants mettant en évidence les questions techniques clés au profit des délégations à New York. Cela devrait également contribuer à assurer un alignement efficace sur les programmes techniques de l'OMS et d'autres initiatives telles que la Quatrième Conférence ministérielle de haut niveau sur la résistance aux antimicrobiens, qui se tiendra à Riyad (Arabie saoudite) en novembre 2024. Il a été noté que la séance d'information actuelle constitue le premier exemple connu d'invitation faite au Représentant de l'OMS aux Nations Unies pour discuter directement de la coordination avec l'un des organes directeurs régionaux de l'Organisation. Il a été convenu de renforcer la liaison entre le Bureau de l'Organisation au Siège des Nations Unies, le Bureau régional et les États Membres de la Région.

23. Le Sous-comité du Programme a également accueilli une séance d'information sur le cycle d'investissement de l'OMS et les plans connexes de mobilisation de ressources, qui a été complétée, à la demande des membres, par une séance d'information sur le budget programme de l'OMS. Il a expliqué que des efforts considérables étaient nécessaires pour obtenir le financement requis afin d'atteindre les résultats et les priorités présentés dans le budget programme approuvé pour 2022-2023. Dans le but d'améliorer le financement de l'OMS, les États Membres ont approuvé des augmentations progressives des contributions fixées pour atteindre 50 % du budget de base approuvé, conformément aux recommandations du Groupe de travail sur le financement durable. Une première augmentation avait déjà été reçue pour le budget programme 2024-2025, les augmentations suivantes étant prévues pour les budgets programmes 2026-2027 et 2028-2029 sous réserve d'approbation par l'Assemblée mondiale de la Santé. Même avec ces augmentations des contributions fixées, il restera un déficit de financement d'environ sept milliards de dollars US sur la période de quatre ans pour l'exécution du quatorzième PGT. C'est pourquoi l'OMS a lancé son tout premier cycle d'investissement en vue de combler ce déficit par des ressources flexibles et prévisibles, toujours conformément aux recommandations du Groupe de travail sur le financement durable. Il a été noté que l'exécution programmatique du quatorzième PGT serait axée sur les priorités des États Membres, telles qu'établies par les vastes consultations en cours. Le Comité a souligné l'importance cruciale du cycle d'investissement de l'OMS et d'autres efforts de mobilisation de ressources, et la prochaine session du Comité régional représente une excellente occasion de nouer le dialogue avec les partenaires. **Il a été convenu que le Secrétariat préparerait des notes conceptuelles décrivant les plans à cet égard à l'attention du Sous-comité du Programme.**

### *Clôture de la session*

24. Après avoir remercié les membres du Sous-comité du Programme pour leur attention et leurs observations constructives, ainsi que le Bureau régional pour son soutien, le Président a levé la session.

## **Annexe 1. Ordre du jour**

1. Séance d'ouverture
2. Adoption du programme provisoire
3. Présentation générale du Sous-comité du Programme du Comité régional de la Méditerranée orientale
4. Élection du Bureau du Sous-comité du Programme du Comité régional de la Méditerranée orientale (mars 2024-février 2025)
5. Ébauche préliminaire de la soixante et onzième session du Comité régional, incluant les propositions pour le thème de la session, les documents techniques et les réunions parallèles
6. Aperçu préliminaire des initiatives phares de la Directrice régionale
7. Questions pratiques relatives aux organes directeurs mondiaux et régionaux de l'OMS
8. Séance d'information sur les réunions de haut niveau récentes et à venir sur la santé organisées sous les auspices de l'Assemblée générale des Nations Unies
9. Séance d'information sur le budget programme et le cycle d'investissement de l'OMS
10. Séance de clôture

**Annexe 2. Liste des participants***Membres du Sous-comité du Programme*

Bahreïn	S.E. Dre Samya Ali Bahram
République islamique d'Iran	Dr Nicknam Mohammad Hossein*
Iraq	Dr Riyadh Abdul Amer Al-Hilfi
Jordanie	S.E. Dr Raid Anwar Al Shboul
Koweït	Dr Al-Munther Al-Hasawi
Liban	Mme Hilda Harb
Maroc	M. Abdelouahab Belmadani*
Tunisie	Dr Chekib Zedini

Observateur :

Qatar	S.E. Dre Hanan Mohamed Al Kuwari*
-------	-----------------------------------

*Secrétariat de l'OMS*

Dre Hanan Balkhy	Directrice régionale
Dre Sussan Bassiri	Directrice, Fonctions institutionnelles
Dre Rana Hajjeh	Directrice de la Gestion des programmes
Dr Christoph Hamelmann	Chef de Cabinet (CdC)
Dr Mohamed Abdi Jama	Conseiller principal (Stratégie)
M. Stewart Simonson*	Représentant de l'OMS auprès des Nations Unies et Chef de bureau, New York
Dre Maha El-Adawy	Directrice, Amélioration de la santé des populations (DHP)
Dr Rick Brennan	Directeur, Département des Situations d'urgence sanitaires (WHE)
Dr Asmus Hammerich	Directeur, Couverture sanitaire universelle (CSU)/Maladies non transmissibles et Santé mentale (NMH)
Dr Yvan Hutin	Directeur, CSU/Lutte contre les maladies transmissibles (DCD)
Mme Mira Kristina Ihalainen	Directrice, Communication, Mobilisation des ressources et Partenariats (CRP)
Dr Hamid Syed Jafari*	Directeur, Éradication de la poliomyélite (POL)
Dr Awad Mataria	Directeur, CSU/Développement des systèmes de santé (UHS)

Dr Arash Rashidian	Directeur, Science, information et diffusion des savoirs (SID)
M. Amr El Tarek	Conseiller régional, Planification, budget, suivi et évaluation
Mme Tarja Turtia	Responsable de la transformation et chargée de l'appui aux pays par intérim
M. Tobias Boyd	Responsable, Publications, conception rédactionnelle et graphique
M. Amarnath Das	Responsable régional de la vérification de la conformité et de la gestion des risques
Dr Nasim Pourghazian	Fonctionnaire technique
Mme Hala El-Shazly	Fonctionnaire administratif
Mme Hayet Souissie	Attachée de liaison chargée du protocole
M. Ahmed Shokry	Assistant du Service d'assistance informatique
Mme Samah Abdelaziz	Fonctionnaire, Organes directeurs
Mme Jessica Kanawaty	Assistante administrative
M. Seif Tageldin	Spécialiste de la gouvernance

\*Via vidéoconférence



### Annexe 3. Liste des sujets convenus pour la soixante et onzième session du Comité régional

<b>Thème</b>	
La santé par-delà les frontières : la solidarité pour l'accès aux soins et l'équité dans la Région de la Méditerranée orientale	
<b>Département(s) principal(aux)</b>	<b>Point proposé</b>
<b>Documents techniques</b>	
DCD	Promouvoir des actions collaboratives pour accélérer la riposte régionale à la résistance aux antimicrobiens dans la Région de la Méditerranée orientale
SID	Amélioration et numérisation des systèmes d'information sanitaire au sein des pays de la Région de la Méditerranée orientale : stratégie régionale, 2024-2027
WHE	Soins de traumatologie dans les situations de crise humanitaire
NMH	Plan d'action régional pour la santé mentale et le soutien psychosocial dans les situations d'urgence, 2024-2030
<b>Initiatives phares de la Directrice régionale</b>	
RDO	Améliorer l'accès à des produits médicaux abordables/garantir des chaînes d'approvisionnement équitables
RDO	Investir dans les ressources humaines pour la santé et leur donner les moyens d'agir
RDO	Accélérer le contrôle de l'usage de substances psychoactives
<b>Réunions parallèles</b>	
DCD	Lancement du cadre régional pour le Programme de vaccination à l'horizon 2030
UHS	Stratégie régionale pour la production locale de vaccins : assurer le succès de sa mise en œuvre
À confirmer	L'impact des sanctions économiques sur la santé

**Annexe 4. Liste des autres actions convenues**

<b>Département(s) responsable(s)</b>	<b>Action</b>
<b>Améliorer la gouvernance</b>	
Sous-comité du Programme	Écrire à l'équipe du Secrétariat de l'OMS en charge des organes directeurs mondiaux pour lui demander de notifier plus rapidement les points de l'ordre du jour, les groupes de points et la documentation
Secrétariat régional de l'OMS	Collaborer avec les États Membres pour identifier des messages clés succincts sur les principaux points de l'ordre du jour avant de recevoir les groupes de points
Secrétariat régional de l'OMS	Suivi auprès des États Membres dans les capitales et les missions permanentes afin d'établir un mandat écrit pour le rôle de coordonnateur régional des États Membres à Genève
Secrétariat régional de l'OMS	Fournir un dossier partagé et assurer la liaison avec les points focaux des États Membres pour la co-rédaction d'au moins un des quatre projets de résolution du Comité régional sur les documents techniques
Secrétariat régional de l'OMS	Mettre en œuvre la procédure d'accréditation des acteurs régionaux non étatiques pour assister à la prochaine session du Comité régional selon le calendrier exceptionnel convenu par le Sous-comité du Programme
<b>Cycle d'investissement de l'OMS et mobilisation de ressources</b>	
CRP	Préparer des notes conceptuelles à l'intention du Sous-comité du Programme décrivant les activités prévues en matière de partenariat et de mobilisation de ressources au cours de la 71 <sup>e</sup> session du Comité régional